

# Les 14 actions du PNA



## Pour en savoir plus

### Site internet :

<http://lashf.org/pna-lezard-ocelle/>

### Contacts :



#### Structure animatrice

Société Herpétologique de France  
Stéphanie THIENPONT  
[stephanie.thienpont@lashf.org](mailto:stephanie.thienpont@lashf.org)



#### DREAL coordinatrice

DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Maylis GUINAUDEAU  
[maylis.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maylis.guinaudeau@developpement-durable.gouv.fr)

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

**Pour en savoir plus :** <https://www.ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees>



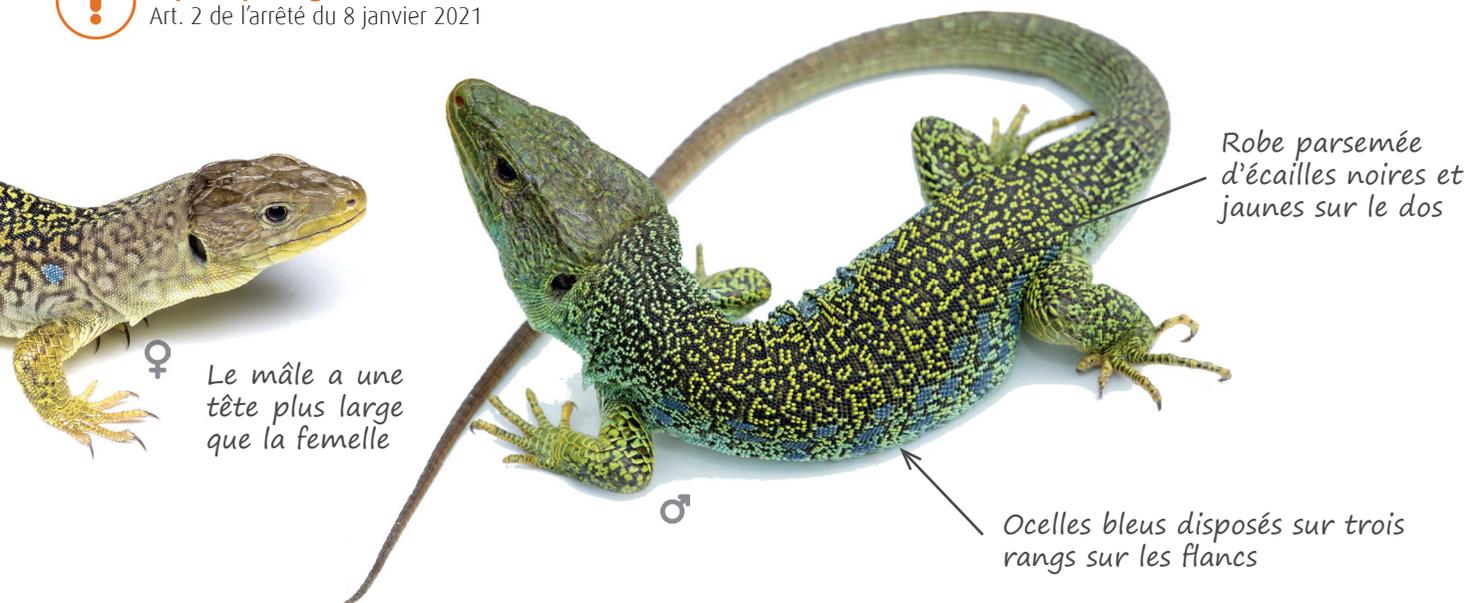
# Le Lézard ocellé

*Timon lepidus* (Daudin, 1802)



## Espèce protégée

Art. 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021



Longueur totale variant de 59 à 75 cm

## Pourquoi un PNA ?

En France, l'analyse des données indique un processus de déclin de l'espèce, tout particulièrement aux marges des principaux noyaux de populations. Cette régression s'illustre à la fois par la disparition de populations historiques et par la forte réduction des populations contemporaines qui ne sont pas toujours expliquées.

Parmi les principales menaces identifiées, on peut citer :

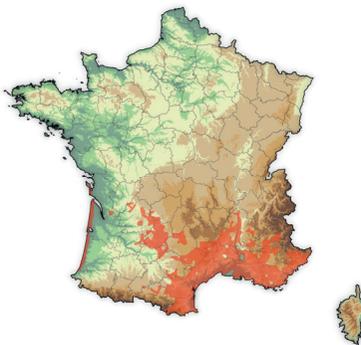
- ◆ La **dégradation et la disparition des habitats** liées à l'urbanisation, aux changements de pratiques agricoles et sylvicoles, à la régression du Lapin de Garenne (qui creuse des terriers, futurs abris pour le Lézard ocellé) ou à la destruction des murets de pierres sèches ;
- ◆ Les **changements climatiques** ;
- ◆ Les **activités de loisirs** (quad, moto-cross...), particulièrement sur le littoral atlantique ;
- ◆ Les **animaux domestiques** ;
- ◆ La **capture intentionnelle**.

## Répartition

En Europe, le Lézard ocellé peut s'observer en Espagne, au Portugal, en Italie et en France.

Au niveau national, les populations de Lézard ocellé se répartissent essentiellement selon trois grands ensembles :

- ◆ Une population **méditerranéenne**, distribuée sur le pourtour méditerranéen jusque dans la vallée du Rhône ;
- ◆ Une population **atlantique continentale**, centrée sur le département du Lot et les départements limitrophes ;
- ◆ Une population **atlantique située sur le littoral**, du sud des Landes à la Vendée.



## Biologie

Le Lézard ocellé est une **espèce ectotherme** dont le niveau d'activité dépend des conditions thermiques. Sa période d'activité s'étend de mars à novembre, mais des sorties peuvent avoir lieu au cours de l'hiver si la météo est clémente.

Il se rencontre dans les **steppes caillouteuses**, les **garri-gues** et **maquis**, sur les **versants secs et rocheux** à formations à buis et genêts, les **causses calcaires** à landes ouvertes ou semi-fermées, les **coteaux** et les **plateaux calcaires** à végétation rase, les **pelouses sèches** silicoles alternant avec des milieux de brande, ainsi que le **milieu dunaire**.

Sa présence dépend avant tout de la **disponibilité d'abris**, qui lui offrent une protection thermique ou contre les prédateurs, mais également des sites d'hibernation. Le Lézard ocellé ne creuse pas son abri lui-même et est donc dépendant de la présence d'éléments naturels favorables ou d'espèces créant des terriers.

**Le PNA 2020-2029 en faveur du Lézard ocellé identifie quatorze actions ayant pour objectif d'assurer la conservation de l'espèce à long terme.**

